

Piano au sommet

Concours international de piano juniors

1^{ère} Edition – 11 et 12 février 2021



Critères de participation:

Avoir moins de 26 ans au moment de la finale (date de naissance postérieure au 12/02/1995, à justifier au moment de l'inscription voir bulletin).

Compétition ouverte aux candidats de toutes nationalités, déjà professionnels ou non. Aucun diplôme n'est requis.

Le jury du concours statue sans appel sur l'admission des candidats.

Le concours se déroulera en deux étapes : une épreuve éliminatoire par vidéo et une finale en public.

Le concours donnera la possibilité aux candidats, de tester le piano, au moment de leur passage. Un ordre de passage sera précisé sur la convocation de chaque candidat.

Les exécutions se feront de mémoire. Chaque oeuvre du programme doit être jouée en entier.

Les épreuves du concours, pourront être enregistrées en totalité, et diffusées ou réutilisées sur tout support, en direct ou en différé, sans qu'elles puissent faire l'objet d'une quelconque rétribution.

Il est interdit de communiquer avec le Jury jusqu'à la fin des épreuves et des délibérations, sauf si celui-ci vous demande un document particulier (ex: partition).

Afin de valider votre candidature, veuillez envoyer votre règlement :

- par chèque à l'ordre de: «Association Piano au sommet»

ou

- par virement:

Banque: Crédit Agricole des Savoie, 2 rue de Moellesulaz, 74240 Gaillard - France

Titulaire du compte - Association Piano au sommet

Numéro compte: 96763174791

IBAN: FR76 1810 6000 3796 7631 7479 154 CODE SWIFT: AGRIFRPP881

CODE BANQUE: 18106 CODE GUICHET:00037 Cle RIB: 54

Le présent règlement devra impérativement être renvoyé signé par courrier ou par mail :

adresse mail: pianoausommet@gmail.com

adresse postale: Marie Arslan - Association «Piano au sommet», 88A rue de Bas Vernaz –

FR-74240 Gaillard

En cas de paiement par virement, une preuve du paiement devra être fournie avec les documents d'inscription.

Frais d'inscription:

Un droit d'inscription, différent selon les niveaux, sera exigible et non remboursable au moment du dépôt d'inscription et sera définitivement acquis par l'organisation du concours.

Epreuve éliminatoire:

Poussin, Clavier de Bronze: 10€

Clavier d'Argent et Or: 20€

Préparatoire et Élémentaire: 25€

Intermédiaire: 30€

Confirmé, Elite: 45€

Major, Artistique, Médaille: 60€

Pour les candidats admis en finale, des frais d'inscription suivants seront demandés avant tout envois de convocation:

Poussin, Clavier de Bronze: 20€

Clavier d'Argent et Or: 20€

Préparatoire, Élémentaire: 25€

Intermédiaire: 30€

Confirmé, Elite: 45€

Major, Artistique, Médaille: 60€

Il est possible de s'inscrire dans plusieurs niveaux , sans limites, les frais d'inscription seront réglés en conséquence.

Epreuves éliminatoires:

Exécution du programme choisi de mémoire, à nous envoyer par vidéo en format MP4, le fichier devra être nommé de la manière suivante **NOMDEFAMILLE.NIVEAU.mp4**, et envoyé à l'adresse mail suivante **pianoausommet@gmail.com** avant le **11/01/2021**.

En cas de difficultés pour envoyer les vidéos, celle-ci peuvent être envoyées avec le service de transfert WeTransfer, ou gravé sur un DVD et envoyé par la poste.

La vidéo doit être enregistrée sans découpe, sans montage, le candidat sera visible en entier, de profil. Il est demandé de veiller à la qualité du son pour l'enregistrement. Si le programme comprend plusieurs œuvres, il est possible de nous envoyer plusieurs vidéos distinctes en respectant la date butoir. Les vidéos ne correspondant pas à ces critères seront rejetées sans indemnisation possible.

Le candidat ne sera considéré comme inscrit qu'une fois que la totalité des vidéos sera reçue avant la date butoir, ainsi que le règlement des frais d'inscription. Un mail de confirmation sera alors envoyé sous 48h. Dans le cas contraire, merci de nous avvertir rapidement. La prise de parole est interdite sur la vidéo, sauf pour mentionner vos noms et prénoms et le niveau choisi.

La réponse pour la sélection ou non en finale sera donné par voie postale sous 10 jours.

Les frais de dossier pour les éliminatoires par vidéo ne sont pas remboursables, même si le candidat échoue. En cas de sélection, un courrier de confirmation sera envoyé par voie postale, à l'intérieur duquel le candidat trouvera les informations nécessaires pour régler son inscription à l'épreuve finale. Une fois ce règlement reçu, une convocation sera envoyée par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où le nombre de sélectionnés serait atteint, l'information sera donné sur le site internet avec la date de clôture des inscriptions pour le niveau en question. Tout paiement d'inscription reçu dans les 7 jours qui suivent la date sera remboursé. Au delà de ces 7 jours, tout règlement reçu par manque d'attention de la part du candidat ne sera pas remboursé. Merci de votre compréhension.

Epreuve finale:

Les œuvres à interpréter sont les mêmes que pour les éliminatoires, et dans les mêmes conditions. Le candidat est appelé par le Jury par ordre alphabétique et devra être présent à l'heure de sa convocation. Il est interdit de quitter la salle avant la fin de chaque créneau. Les candidats retardataires seront refusés sans indemnisation. Les candidats absents ne seront pas remboursés.

Récompenses:

La remise des Prix aura lieu directement à l'issue des délibérations, aux heures, lieu et date mentionnés sur la convocation. Les récompenses seront remises en main propre au candidat, contre signature. L'envoi des prix par voie postale n'est pas possible.

Si le niveau est jugé insuffisant, les prix ne seront alors pas nécessairement remis.

Concert cocktail:

Les candidats gagnants sont susceptibles d'être conviés au cocktail-concert, et/ou à une masterclass, selon leur niveau (voir tableau des récompenses). Aucune indemnité ou contrepartie financière ne pourra être exigée si le candidat ne peut pas s'y rendre.

Déplacement

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des candidats sont à leur charge.

Responsabilité:

Les candidats mineurs sont obligatoirement accompagnés et sous la responsabilité de leur responsable légal pendant toute la durée de l'évènement (voir bulletin d'inscription).

Le candidat s'engage à respecter le règlement, les personnes, les infrastructures, et le matériel mis à disposition pour l'évènement.

En cas de litige, seul le texte français du règlement sera valable.

Signature précédée
de la mention «lu et approuvé»